Fondation Bordeaux Université

APPEL À PROJETS

RECHERCHE, FORMATION OU EVALUATION

Fonds sur les maladies chroniques nécessitant une assistance médico-technique

Candidatez !

POUR QUI ?

- Vous êtes enseignant-chercheur, post-doctorant ou étudiant au sein **de l'université de Bordeaux,**
- Vous êtes un personnel hospitalier au sein du **CHU de Bordeaux,**
- Vous êtes **intéressé par le secteur de la santé** et vous souhaitez vous associer à un acteur de l'université de Bordeaux ou du CHU de Bordeaux pour déposer un projet commun.

QUELLES THÉMATIQUES ?

Pathologies respiratoire et/ou cardiaque, pathologies du sommeil, diabète, troubles nutritionnels et autres maladies chroniques nécessitant une assistance médico-technique.

QUOI ?

Tout projet ou partie d'un projet contribuant à la recherche, la formation ou l'évaluation en lien avec les thématiques du Fonds. Il peut s'agir des actions suivantes :

- Réalisation d'un travail de recherche (lancement ou poursuite d'une étude en cours),
- Création d'une nouvelle offre de formation initiale ou continue (DU, DIU module, etc.),
- Mise en place d'un dispositif d'évaluation,
- Diffusion des savoirs (organisation d'un colloque, séminaire, congrès, ou d'une conférence),
- Développement d'un projet numérique (e-santé, développements d'outils numériques de formation ou de collaboration, d'outils d'analyse de données),
- Développement et/ou évaluation d'un produit ou d'un service innovant.

QUEL FINANCEMENT ?

A titre indicatif, la dotation allouée par projet se situe entre **1 000€ et 20 000€.**

Les dépenses suivantes sont éligibles :

- Frais de personnel (rémunération d'un ARC, d'un chef de projet et ou des contributeurs, gratification d'un stagiaire)
- Frais d'expertise, de conseil ou de développement informatique
- Frais d'équipement et de consommables
- Frais de fonctionnement (frais de mission, frais d'organisation d'un évènement)

COMMENT CANDIDATER ?

1. **complétez le dossier de candidature** également téléchargeable sur :
   www.fondation.univ-bordeaux.fr

2. transmettez-le **d'ici le 15 mai 2018** à : adrien.le-leon@univ-bordeaux.fr

La sélection des projets se déroulera en 2 étapes :

- Evaluation qualitative des candidatures par le conseil scientifique du Fonds – fin mai
- Analyse financière et approbation (sur la base des devis fournis par le candidat) des financements par le comité de pilotage du Fonds – fin juin

LE FONDS SUR LES MALADIES CHRONIQUES NECESSITANT UNE ASSISTANCE MEDICO-TECHNIQUE

Le Fonds vise à accélérer et à promouvoir les actions-projets de formation, recherche ou évaluation dans le domaine des maladies chroniques nécessitant une assistance médico-technique. Il entend soutenir des actions portées par des équipes défendant et assurant la promotion d'un modèle de santé responsable, social et solidaire. Le Fonds a déjà accompagné ***7 lauréats*** depuis sa création. Il est porté par la Fondation Bordeaux Université en partenariat avec :

CHU Hôpitaux de Bordeaux — université de BORDEAUX — avad DEMAIN SE PORTE BIEN — FGLMR Fédération Girondine de Lutte contre les Maladies Respiratoires